

Province de Québec

MRC les Maskoutains

Municipalité de Saint-Liboire

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Liboire, tenue le 31 mars 2026 à 19h00, à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Sont présents :

Monsieur le Maire, Yves Winter

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand

Messieurs les conseillers Michael Bazinet, Claude Vadnais, Kevin Baillargeon et Serge Desjardins.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présent monsieur Sylvain Laplante, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. PRÉAMBULE

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Modification de la résolution 2025-09-245 - Modification de la résolution 2025-09-245 - Ajout d'un signataire autorisé
- 3.2. Embauche - Adjointe administrative - Réception
- 3.3. Achat fourniture de bureau

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. PRÉAMBULE

1.1. Ouverture de la séance

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2026-03-101

Il est proposé par Michael Bazinet, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis, en ajoutant le point 3.3 pour l'achat de fourniture de bureau, comme l'ensemble du conseil est présent.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1. Modification de la résolution 2025-09-245 - Modification de la résolution 2025-09-245 - Ajout d'un signataire autorisé

2026-03-102

Considérant que la résolution 2025-09-245 concerne le dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale (volet redressement-sécurisation) pour le remplacement du ponceau sur le 7e rang;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter un signataire autorisé;

Il est proposé par Claude Vadnais appuyé par Kevin Baillargeon Et résolu : Que la résolution 2025-09-245 soit modifiée afin d'ajouter Monsieur Yves Winter, Maire à titre de signataire autorisé pour tout document relatif à la demande d'aide financière;

Que toutes les autres dispositions de la résolution demeurent inchangées.

3.2. Embauche - Adjointe administrative - Réception

2026-03-103

Considérant que la municipalité a identifié un besoin à la réception afin d'assurer un service efficace et continu à la population;

Considérant que la charge de travail actuelle nécessite le soutien d'une personne supplémentaire pour répondre aux demandes des citoyens et aux tâches administratives quotidiennes;

Considérant que l'adjointe administrative à la réception actuelle a été promue ;

Considérant que le processus de recrutement a été effectué conformément aux politiques de la municipalité et aux normes en vigueur;

Considérant que la candidate sélectionnée possède les qualifications et l'expérience requises pour occuper le poste d'adjointe administrative - réception;

Considérant qu'il est nécessaire d'instaurer une période de probation afin de permettre une évaluation adéquate de ses compétences et de son intégration à l'équipe;

Il est proposé par Michael Bazinet appuyé par Martine Bachand et résolu que le conseil municipal autorise l'embauche de Julie Poirier à titre d'adjointe administrative - réception, que cette embauche soit assujettie à une période de probation de six (6) mois, que les conditions de travail soient celles prévues à l'entente en vigueur et/ou déterminées par la direction générale.

3.3. Achat fourniture de bureau

2026-03-104

Considérant la création d'un nouveau poste de travail;

Considérant la nécessité de se procurer le matériel électronique requis;

Considérant la soumission reçue à cet effet;

Il est proposé par Claude Vadnais Appuyé par Marie-Josée Deaudelin Et résolu que le conseil municipal autorise l'achat de matériel électronique pour le nouveau poste de travail, selon la soumission retenue de NSLone daté du 17 mars 2026 au montant de 2 500\$ plus les taxes applicables.

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-03-105

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Michael Bazinet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente assemblée à 19h10.



Yves Winter
Maire



Sylvain Laplante
Directeur général et greffier-trésorier